



**FONDS DES ARCHITECTES**

# **RAPPORT ANNUEL**

# **2010**



## FONDS DES ARCHITECTES

### SOMMAIRE

<b>MESSAGE DU PRÉSIDENT.....</b>	<b>3</b>
<b>RAPPORT DES AUDITEURS.....</b>	<b>5</b>
<b>CERTIFICAT DE L'ACTUAIRE.....</b>	<b>6</b>
<b>ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2010</b>	
<b>→ RÉSUMÉ DU BILAN.....</b>	<b>7</b>
<b>→ RÉSUMÉ DES RÉSULTATS, SURPLUS CUMULÉ ET RÉSULTAT ÉTENDU.....</b>	<b>8</b>
<b>→ RÉSUMÉ DU FLUX DE TRÉSORERIE.....</b>	<b>9</b>
<b>ADMINISTRATEURS, COMITÉS ET PERSONNEL.....</b>	<b>10</b>



**Chères architectes,  
Chers architectes,**

Nous avons connu en 2010 une année bien remplie qui nous a permis de mettre en place des jalons importants pour l'avenir du Fonds d'assurance.

Nous soulignons d'abord l'arrivée de nouveaux administrateurs au sein du conseil d'administration : madame Caroline Lajoie, architecte de la région de Québec et monsieur Michel Lemieux, conseiller en placements. Ces arrivées permettent de confirmer le caractère multidisciplinaire du Conseil. Les expertises réunies des huit (8) administrateurs nous permettent d'affirmer que toutes les facettes des opérations du Fonds d'assurances sont présentées. Un neuvième administrateur, membre de la relève, témoignant du rajeunissement de la profession, devrait se joindre sous peu aux administrateurs en place.

Au surplus, le Conseil de l'Ordre des architectes a désigné monsieur Claude Hamelin Lalonde pour agir à titre d'observateur. Sa présence assure notamment une communication constante entre l'Ordre et le Fonds d'assurance.

Finalement, M<sup>e</sup> Marie-Chantal Thouin, avocate, est entrée au service du Fonds; elle y occupe le poste de directrice générale depuis juillet 2010.

#### **Le conseil d'administration**

Au cours du dernier exercice, le conseil d'administration a tenu huit (8) rencontres auxquelles se sont ajoutées plusieurs réunions des différents comités. À ces rencontres s'ajoutent celles qui ont été nécessaires pour compléter le processus de recrutement de notre nouvelle directrice générale.

Un effort particulier a été consacré à la mise en place d'un programme de gouvernance du Fonds. Cette gouvernance doit être en tout temps conforme à la *Loi sur les assurances* et répondre aux exigences de l'Autorité des marchés financiers. Dans cette perspective les politiques suivantes ont été adoptées : gestion des risques, de conformité réglementaire et d'impartialité.

#### **La situation financière**

L'exercice financier se termine avec un surplus de 1,4 M\$ ce qui porte le surplus cumulé à 11,7 M\$.

Le coût des sinistres s'est élevé à 6,9 M\$ (5,8 M\$ en 2009). Cette augmentation est due à des développements défavorables et imprévisibles survenus pendant l'exercice; des réclamations présentées au cours des années antérieures. Les revenus de placements se sont élevés à près de 1 M\$, le portefeuille complet ayant une valeur de 27,5 M\$.

La situation financière du Fonds d'assurance demeure saine et celui-ci demeure en mesure de faire face à l'ensemble de ses engagements. 170 réclamations ont été traitées en 2010 (186 en 2009) et en fin d'année nous comptons 572 dossiers encore ouverts.

#### **L'avenir...**

Le Fonds d'assurance entend accroître ses services au cours des prochaines années, en accentuant sans délai sa présence auprès des assurés, son écoute des besoins de la profession et en développant des outils utiles à la pratique.



**En terminant**

En terminant, je souhaite la bienvenue à notre nouvelle directrice générale, M<sup>e</sup> Marie-Chantal Thouin et l'assure de l'appui du Conseil dans l'accomplissement de ses nouvelles fonctions.

Je tiens à souligner que rien de ce qui a été accompli n'aurait été possible sans l'engagement d'administrateurs dévoués qui mettent au profit de l'organisation leurs compétences et leurs expertises.

Je profite également de l'occasion pour remercier les employés présents et passés, qui avec enthousiasme continue à offrir un service de qualité.

Finalement, nos remerciements vont également à monsieur André Bourassa, président de l'Ordre des architectes du Québec ainsi qu'aux membres du conseil d'administration pour leur confiance et leur appui.

**JEAN LANDRY, CA, ASC**  
Président du conseil d'administration  
Fonds des architectes

Aux administrateurs de l'Ordre des architectes du Québec

Les états financiers résumés ci-joints, qui comprennent le bilan résumé au 31 décembre 2010, les états résumés des résultats, du surplus cumulé, du résultat étendu et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, sont tirés des états financiers audités du FONDS D'ASSURANCE DE LA RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE DE L'ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC pour l'exercice clos le 31 décembre 2010. Nous avons exprimé une opinion non modifiée sur ces états financiers dans notre rapport daté du 24 février 2011. Ni ces états financiers ni les états financiers résumés ne reflètent les incidences d'événements survenus après la date de notre rapport sur ces états financiers.

Les états financiers résumés ne contiennent pas toutes les informations requises par les normes comptables canadiennes en vigueur avant le basculement utilisé pour la préparation des états financiers audités du FONDS D'ASSURANCE DE LA RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE DE L'ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC. La lecture des états financiers résumés ne saurait par conséquent se substituer à la lecture des états financiers audités du FONDS D'ASSURANCE DE LA RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE DE L'ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC.

### **RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS**

La direction est responsable de la préparation d'un résumé des états financiers audités conformément aux normes comptables canadiennes en vigueur avant le basculement.

### **RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers résumés, sur la base des procédures que nous avons mises en oeuvre conformément à la Norme canadienne d'audit (NCA) 810, « Missions visant la délivrance d'un rapport sur des états financiers résumés ».

### **OPINION**

À notre avis, les états financiers résumés tirés des états financiers audités du FONDS D'ASSURANCE DE LA RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE DE L'ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC pour l'exercice clos le 31 décembre 2010 constituent un résumé fidèle de ces états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes en vigueur avant le basculement.

**MARTIN, BOULARD ET ASSOCIÉS**<sup>1</sup>  
JOLIETTE, LE 24 FÉVRIER 2011

---

<sup>1</sup> PAR MARYSE DE GRANDPRÉ, CA AUDITEUR

J'ai évalué le passif des polices dans le bilan du Fonds d'assurance de la responsabilité professionnelle de l'Ordre des architectes du Québec au 31 décembre 2010 et sa variation dans l'état des résultats pour l'année terminée à cette date, conformément à la pratique actuarielle reconnue, notamment en procédant à la sélection d'hypothèses et de méthodes d'évaluation appropriées.

À mon avis, les données utilisées dans le cadre de l'évaluation de ces provisions sont fiables et suffisantes. J'ai vérifié la concordance des données d'évaluation avec les documents financiers de la société.

Voici les résultats de mon évaluation ainsi que les montants figurant dans l'état annuel :

<b>Passif des sinistres ('000 \$)</b>	<b>Montants inscrits à l'état annuel</b>	<b>Estimation de l'actuaire</b>
1) Sinistres et frais de règlement non payés directs	26 601	26 601
2) Sinistres et frais de règlement non payés acceptés	0	0
3) Sinistres et frais de règlement non payés bruts 1) + 2)	26 601	26 601
4) Sommes à recouvrer des réassureurs	9 960	9 960
5) Autres sommes à recouvrer	633	633
6) Autres éléments de passif	633	633
7) Sinistres et frais de règlement non payés nets 3) -4) -5) +6)	16 462	16 642

<b>Passif des primes ('000 \$)</b>	<b>Montants inscrits à l'état annuel (col. 1)</b>	<b>Estimation de l'actuaire (col. 2)</b>
1) Passif des primes non gagnées brut		467
2) Passif des primes non gagnées net		520
3) Primes non gagnées brutes	613	
4) Primes non gagnées nettes	613	
5) Insuffisance de primes	0	0
6) Autres éléments de passif	35	35
7) Frais d'acquisition reportés	0	
8) Maximum de frais d'acquisition nets pouvant être reportés 4) + 9) + 5) col.1 – 2) col. 2		93
9) Commissions non gagnées	0	

À mon avis, le montant du passif des polices constitue une provision appropriée à l'égard de la totalité des obligations envers les titulaires de polices. De plus, les résultats sont fidèlement représentés dans les états financiers.

**XAVIER BÉNAROSCH, FCAS, FICA**  
21 FÉVRIER 2011

## RÉSUMÉ DU BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2010

	2010		2009	
<b>Actif</b>				
Encaisse	24 668	\$	588 680	\$
<u>Débiteurs</u>				
Part des réassureurs pour sinistres réglés	2 048 992		784 675	
Primes à recevoir et autres débiteurs	320 079		346 869	
Revenus de placements à recevoir	108 363		106 286	
Frais payés d'avance	16 692		18 420	
Franchises à recouvrer des assurés pour sinistres non réglés	633 339		739 944	
Part des réassureurs dans la provision pour sinistres non réglés	9 959 916		10 269 054	
Actifs financiers disponibles à la vente	27 473 895		23 744 804	
Immobilisations corporelles	19 799		11 869	
	<b>40 605 743</b>	<b>\$</b>	36 610 601	<b>\$</b>
<b>Passif</b>				
Créditeurs et frais courus				
Ordre des architectes du Québec	-	\$	35 000	\$
Autres	324 827		196 086	
Primes perçues d'avance	34 707		204 553	
Primes non acquises	613 333		551 682	
Provision pour sinistres non réglés	27 234 835		24 798 993	
	<b>28 207 702</b>		25 786 314	
<b>Capitaux propres</b>				
Surplus cumulé	11 687 180		10 283 305	
Cumul des autres éléments du résultat étendu	710 861		540 982	
	<b>12 398 041</b>		10 824 287	
	<b>40 605 743</b>	<b>\$</b>	36 610 601	<b>\$</b>

**RÉSUMÉ DES RÉSULTATS, SURPLUS CUMULÉ  
ET RÉSULTATS ÉTENDU POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2010**

	<b>2010</b>		2009	
Primes souscrites	<b>9 651 363</b>	\$	8 750 129	\$
Variation des primes non acquises	<b>61 651</b>		104 043	
Primes acquises	<b>9 589 712</b>		8 646 086	
Primes cédées de réassurance	<b>845 450</b>		901 000	
Primes nettes émises et acquises	<b>8 744 262</b>		7 745 086	
Sinistres et frais de règlement	<b>6 985 393</b>		5 799 282	
Charges d'exploitation imputables aux sinistres	<b>428 680</b>		390 921	
Charges d'exploitation	<b>914 529</b>		683 783	
Total des sinistres et frais	<b>8 328 602</b>		6 873 986	
<b>Surplus technique</b>	<b>415 660</b>		871 100	
Revenus de placements	<b>988 215</b>		1 133 812	
<b>Surplus de l'exercice</b>	<b>1 403 875</b>		2 004 912	
Surplus cumulé au début	<b>10 283 305</b>		8 278 393	
<b>Surplus cumulé à la fin</b>	<b>11 687 180</b>	\$	10 283 305	\$
<b>Autres éléments du résultat étendu</b>				
Gains latents sur les actifs financiers disponibles à la vente au début de l'exercice	<b>540 982</b>	\$	92 651	\$
Gains latents de l'exercice sur les actifs financiers disponible à la vente	<b>281 007</b>		637 528	
Reclassement aux résultats des gains réalisés à la cession d'actifs financiers disponible à la vente	<b>(111 128)</b>		(189 197)	
<b>Gains latents sur les actifs financiers disponibles à la vente à la fin de l'exercice</b>	<b>710 861</b>	\$	540 982	\$

## RÉSUMÉ DU FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2010

	2010		2009
<b>Activités d'exploitation</b>			
Surplus de l'exercice	1 403 875	\$	2 004 912 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles	7 065		9 210
Gains à la cession d'actifs financiers disponibles à la vente	(242 137)		(189 197)
	1 168 804		1 824 925
<b>Rentrées afférentes aux résultats</b>			
Variation nette des éléments hors caisse du fond de roulement			
Part des réassureurs pour sinistres réglés	(1 264 317)		(258 435)
Primes à recevoir et autres débiteurs	26 790		(63 705)
Revenus de placements à recevoir	(2 077)		22 446
Frais payés d'avance	1 728		(2 150)
Franchises à recouvrer des assurés pour sinistres non réglés	106 605		281 056
Part des réassureurs dans la provision pour sinistres non réglés	309 138		(1 204 151)
Créditeurs et frais courus	93 741		(70 772)
Primes perçues d'avance	(169 846)		10 240
Primes non acquises	61 651		104 186
Provision pour sinistres non réglés	2 435 842		2 546 199
	2 768 059	\$	3 189 839 \$
<b>Activités d'investissement</b>			
Acquisition des actifs financiers disponibles à la vente	(20 877 847)	\$	(27 532 641) \$
Aliénation des actifs financiers disponibles à la vente	17 560 771		24 233 451
Acquisition d'immobilisations corporelles	(14 995)		(5 177)
	(3 332 071)		(3 304 367)
<b>Diminution de la trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>(564 012)</b>		<b>(114 528)</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	588 680		703 208
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	<b>24 668</b>	<b>\$</b>	<b>588 680 \$</b>
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.			



FONDS DES ARCHITECTES

## LES ADMINISTRATEURS

**JEAN LANDRY**, CA, ASC, PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
**M<sup>E</sup> DANIEL BELLEMARE**, AVOCAT, C.R.  
**GASTON BOULAY**, ARCHITECTE, VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
**ANDRÉ COUSINEAU**, ARCHITECTE  
**GAËTANE LAFONTAINE**, ACTUAIRE, TRÉSORIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
**CAROLINE LAJOIE**, ARCHITECTE  
**MICHEL LEMIEUX**, CONSEILLER EN PLACEMENTS  
**CAROLE SCHEFFER**, ARCHITECTE

## LES COMITÉS

COMITÉ EXÉCUTIF  
COMITÉ DE DÉONTOLOGIE  
COMITÉ D'AUDIT  
COMITÉ DE PLACEMENTS  
COMITÉ DE SINISTRES ET PRÉVENTION

## LE PERSONNEL

### ADMINISTRATIF :

**M<sup>E</sup> MARIE-CHANTAL THOUIN**, AVOCATE, DIRECTRICE GÉNÉRALE  
**ANNE HÉBERT**, CA, CONTRÔLEUR  
**SYLVIE COLLETTE**, ADJOINTE À LA DIRECTION

### SERVICE DE LA SOUSCRIPTION :

**ANOUK BÉLANGER**, ARCHITECTE

### SERVICE DES SINISTRES :

**MARC DESCHAMBAULT**, DIRECTEUR PAR INTÉRIM  
**YANNICK DUCHESNEAU**, ANALYSTE  
**PIERRE-YVES PRIEUR**, ANALYSTE  
**CÉLINE THIFFAULT**, ANALYSTE  
**MARIA CLARA PEREIRA**, ADJOINTE TECHNIQUE

FONDS D'ASSURANCE DE LA RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE DE L'ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC  
740 RUE MAURICE, BUREAU 310, MONTRÉAL (QUÉBEC) H3C 1L5  
TÉL. : (514) 842-4979 1-800-842-4979 TÉLEC. : (514) 842-1499  
[www.fondsarchitectes.qc.ca](http://www.fondsarchitectes.qc.ca) - [fdaq@fondsarchitectes.qc.ca](mailto:fdaq@fondsarchitectes.qc.ca)